

Rapport moral 29/11/2023 :

Merci à vous tous d'être présents ce soir. Votre engagement nous fait chaud au cœur. Grand merci à Thibault Baranger, cheville ouvrière du Collectif des soignants, d'avoir accepté d'ouvrir l' AG de CLAROMED par ce point sur la situation du PJJ qui nous préoccupe tous, et d'avoir trouvé les mots pour entretenir notre mobilisation.

Cette mobilisation s'est traduite, depuis notre AG ordinaire de janvier, par d'assez nombreuses actions, soit indépendantes, soit en lien avec le collectif soignant que nous avons intégré à l'initiative de Claire Fourcade. Avant de me lancer dans l'énumération de ces actions, il faut que je dise que j'ai été étonné et impressionné de voir comment à travers nos échanges de textes, d'articles de presse, de références et de commentaires, par mail, par WA, par LinkedIn, nous avons créé du lien entre nous, dans une forme de respect et d'écoute. Rien que pour cela, cela valait la peine de créer CLAROMED.

Ce lien repose sur un nouveau concept, dont on pourrait déposer le brevet, hélas, l'Étho-anxiété ! vous connaissez l'éco-anxiété, qui montre dans nos sociétés devant les menaces qui apparaissent du fait des modifications climatiques, et bien les membres de CLAROMED, comme ceux des associations et sociétés savantes composant le collectif des soignants, se retrouvent et s'unissent devant les menaces qui pèsent sur leur Éthos. Ils sont soutenus par beaucoup de français de tous horizons et professions, conscients des enjeux.

Venons en aux actions de cette année qui se termine :

Il y a eu le, 16 février, la participation sur invitation de Nicolas FOUREUR, dermatologue et éthicien proeuthanasie, au séminaire d'éthique de l'AP-HP sur le thème « l'aide active à mourir – principe de bienfaisance ». J'y ai rencontré Véronique Fournier, farouchement pro, François Damas médecin belge qui pratique beaucoup d'euthanasies à l'Hôpital de la Citadelle, à Liège, Monique Canto-Sperber, philosophe, membre du CCNE, réservée sur l'avis 139, et opposée à l'euthanasie. J'y ai défendu la thèse de Claromed, et expliqué à une assemblée totalement acquise à la dépénalisation de

l'euthanasie qu'une telle évolution revenait à ouvrir la boîte de Pandore... j'ai cru un moment avoir droit au goudron et aux plumes ... Le même jour, paraissait l'avis éthique du collectif, texte très important à l'écriture duquel nous avons (modestement) contribué. Dans ce texte, entre autres, le refus d'assimiler l'euthanasie et le SA à des soins, la volonté des soignants d'être tenus à l'écart de toute forme de mort administrée, les risques sociétaux liés à l'injonction de mort, les risques liés à l'effet de la clause de conscience sur l'unité de la profession et le fonctionnement des équipes de soin, et le rappel de l'état problématique des soins palliatifs dans notre pays. Il y a eu les riches échanges de texte et nombreuses réunions entre médecins, et parfois juristes (Pr Viallat) et les divers textes du collectif, tous écrits à plusieurs mains, dont la nôtre. De notre côté nous avons développé le site internet de Claromed (merci Corinne) et affiné notre message, qui a été diffusé sur LinkedIn et Whatshap.

Le 6 juin, inquiet des conséquences de la position édulcorée du CNOM sur l'aide active à mourir, je suis allé, avec l'accord du Bureau, rue Léon Jost, pour rencontrer la cellule « éthique et déontologie » du Conseil. Je leur ai présenté notre association et sa position sur le sujet, et rappelé avec respect qu'ils étaient les gardiens du temple. La déontologie, qui évolue évidemment avec les Sociétés, résulte de la sédimentation des sagesses professionnelles à travers les siècles...elle est la Sagesse, et la bafouer n'est pas sage. Nous reviendrons sur la situation actuelle du CNOM dans les débats.

Il y a eu ensuite la réunion du 9 juin à Lorient, sur le thème de la responsabilité des législateurs, honorée et enrichie par la présence de Muriel JOURDA, sénatrice du Morbihan. Dans notre esprit d'alors, cette réunion était la première d'une série qui devait se poursuivre jusqu'à la fin du débat parlementaire...

Puis il y a eu, début juillet, une tribune sur le web de Ouest France, grâce à Véronique et à Thibault, qui ont convaincu Madame Hutin de la nécessité de nous donner la parole.

Puis en septembre la réunion d'Auray, flop objectif avec ses 14 participants sur 400 invitations adressées aux médecins des TS3 et 4... 14 seulement mais un débat passionné entre les présents, peut-être un peu trop passionné aux yeux d' Anne Laure... ?

Cette faible affluence, témoin de l'indifférence d'une grande partie de la profession absorbée par d'autres problèmes moins philosophiques, et aussi de la difficulté du sujet , impensé et refoulé par le plus grand nombre, ne nous a pas découragé...

A suivi la rencontre, grâce à Nicolas Ambroselli, de la député de Vannes , membre du Mouvement Horizons, philippiste comme AFLB. Echanges intéressant, qui ont donné l'occasion à Mme Le Henanff d'entendre un discours argumenté et original. Nous lui avons remis la tribune de Théo Boer...

Concomitamment avait lieu à Paris des rencontres de membres du collectifs, en visio ou en présentiel avec des députés inquiets, comme nous, d'une évolution législative délétère.

Ce travail vers les parlementaires, décisionnaires au final, qui était l'idée première de Claromed, énoncée dans le préambule des statuts écrits en juin 22 (la rencontre avec la député de Lorient, Maryse Métayer, date de l'automne 22), s'est imposé de lui même au collectif comme la voie d'action prioritaire, associé à la « guérilla textuelle » qui consiste à ne jamais manquer une occasion de rappeler nos principes et de démonter les manœuvres gouvernementales ou parlementaires, pour déstabiliser le travail des pro euthanasie .

Le 19 septembre , Claromed , représentée par Emmanuelle Pebelier, Raphaël Grange et moi-même, a participé à la journée du collectif organisée à l'Hôpital Sainte Anne par Bruno Dallaporta, néphrologue et Faroudja Hocini, philosophe et psychiatre, en présence de Claire Fourcade, de Jean Léonetti et de députés communiste, socialiste, LR, Horizons, Modem, sur le thème de la préparation du débat parlementaire . A la fin de cette journée, nous avons participé à une

conférence de presse au cours de laquelle tous ont manifesté leur opinion sur la « co-construction » du PJJ et sur les dangers de légiférer. Le déficit en SP a été souligné dûment. Cette CP a eu de nombreuses retombées dans la presse nationale et a contribué à maintenir le « buzz » autour de l'opposition de la majorité des soignants à l'AAM, et à la nécessité absolue de pousser les feux des SP.

Le 22 septembre , invité par les médecins de la Clinique de Malestroit, nous avons participé à une soirée débat à Ploermel, après la projection du film, réalisé par Gérard Burin des Rozières pour la Fondation Jérôme Lejeune, « Mourir n'est pas tuer », dans lequel s'exprime entre autres Estelle Destrée, Jean Marie Gomas, Emmanuel Hirsch, Théo Boer ...

Les réunions avec les parlementaires se poursuivent et se multiplient. La dernière date de jeudi dernier. Nous avons échangé avec Julie Laernes, député écologiste de Nantes , d'origine hollandaise, à la fois pro-euthanasie et pro SP ... elle nous a appris, c'est à vérifier, que, compte tenu du calendrier parlementaire, et des priorités nationales, le PJJ « Fin de vie" ne sera pas présenté avant l'automne 2024.

Nous aurions donc encore une année pour informer et convaincre ! Il va nous falloir aborder ce soir la question de la méthode pour recruter, tenir en association sur la durée, communiquer vers tous les membres et agir efficacement, pour sauver la médecine française de la dénaturation et la société française d'une régression civilisationnelle dramatique et irréversible.